

METTONS FIN AU  
**CARNAGE.**

**APPLIQUONS  
LA LOI.**

**Un guide de lobbying**

UNITED STEELWORKERS  
**USW**  
MÉTALLOS

## Qu'est-ce que le lobbying ?

Les activités de lobbying sont des communications avec les responsables politiques, les personnes qui sont censées représenter nos intérêts aux trois ordres de gouvernement : fédéral, provincial et municipal.

Le lobbying peut comprendre des appels téléphoniques, des campagnes de rédaction de lettres, des courriels, des conversations en personne, et des présentations à des conseils ou durant des audiences.

Les Métallos organisent des campagnes de lobbying afin d'influencer les responsables politiques pour qu'ils ou elles défendent les enjeux des travailleuses et travailleurs.

## Quel est le but du lobbying ?

À l'échelle locale, nous cherchons à obtenir que les responsables politiques municipaux adoptent une résolution qui renforcera ce que nous demandons aux gouvernements provinciaux.

Le soutien des autorités municipales est essentiel si nous voulons obtenir l'appui du public pour convaincre les procureurs généraux d'ordonner aux procureurs et aux forces policières d'appliquer la *Loi Westray*, et fournir les ressources nécessaires à la prestation d'une formation obligatoire aux forces policières et aux organismes de réglementation de la santé et de la sécurité sur l'application de la *Loi Westray*.

Nous tenons aussi à ce que les métallos s'adressent directement à leurs représentant.e.s élu.e.s au sein de leurs assemblées législatives provinciales.

Pratiquement chaque militant.e compte l'un.e de ces représentant.e.s, qui sont généralement disposé.e.s à rencontrer leurs électeurs et électrices. Peu importe leur parti politique, nous devons connaître leur position sur notre campagne.

## Que demandons-nous ?

Au niveau municipal, nous voulons que les responsables appuient la résolution.

Au niveau provincial, nous demandons ce qui suit à chaque responsable politique provincial : **Allez-vous appuyer la proposition d'une formation obligatoire sur l'application de la *Loi Westray* ? Sinon, dites-nous pourquoi vous ne le ferez pas.**

# Les étapes du lobbying

- Pour organiser une réunion avec votre représentant.e élu.e, appelez son bureau de circonscription ou son bureau à l'assemblée législative si votre circonscription se trouve dans la capitale.
- Prévoyez d'aller à la réunion en compagnie d'au moins un autre membre du syndicat, mais vous ne devez pas être plus de trois membres.
- À votre arrivée, présentez-vous et indiquez qui vous représentez.
- Expliquez en quoi consiste la campagne *Mettons fin au carnage*, en vous servant des points de discussion ci-joints, et en soulignant l'objectif essentiel de la campagne, comme indiqué dans la résolution municipale.
- Vous pouvez organiser des réunions avec des responsables politiques provinciaux, même si vous n'avez pas réussi à faire adopter une résolution concernant la campagne *Mettons fin au carnage* par votre conseil municipal.
- Une tenue vestimentaire professionnelle décontractée est recommandée pour ces rencontres.
- Ces réunions visent ultimement à déterminer si le ou la responsable politique appuie la campagne, et si ce n'est pas le cas, à en connaître les raisons.
- Si les responsables politiques ne veulent pas s'engager, demandez-leur quelles informations supplémentaires seraient utiles et promettez de les leur fournir.
- Si vous leur fournissez des informations supplémentaires, attendez quelques semaines, puis demandez à les voir une autre fois et posez-leur la même question : Appuyez-vous cette campagne visant à faire appliquer la loi ?
- Après la première réunion (et si vous ne prévoyez pas y retourner), remplissez le formulaire de rétroaction qui se trouve dans la trousse et retournez-le à la coordonnatrice ou au coordonnateur de la santé et de la sécurité de votre district.

# Points de discussion : Que devez-vous dire aux responsables politiques ?

- **Présentez-vous**
  - Dites qui vous êtes, où vous demeurez et précisez que vous êtes un.e électeur.trice, et non pas un.e lobbyiste rémunéré.e.
- **Décrivez le contexte**
  - Chaque année, près de 1000 personnes perdent la vie au travail au Canada.
  - Ces décès sont horribles. Bon nombre d'entre eux auraient pu être évités.
  - Les pertes de vie dans le lieu de travail sont un crime et elles doivent être traitées en tant que crime.
  - Nous avons enterré un trop grand nombre de travailleur.euse.s, et pourtant, les personnes qui en sont responsables s'en tirent trop souvent avec de simples amendes.
  - Aidez-nous : *Mettons fin au carnage. Appliquons la loi.*

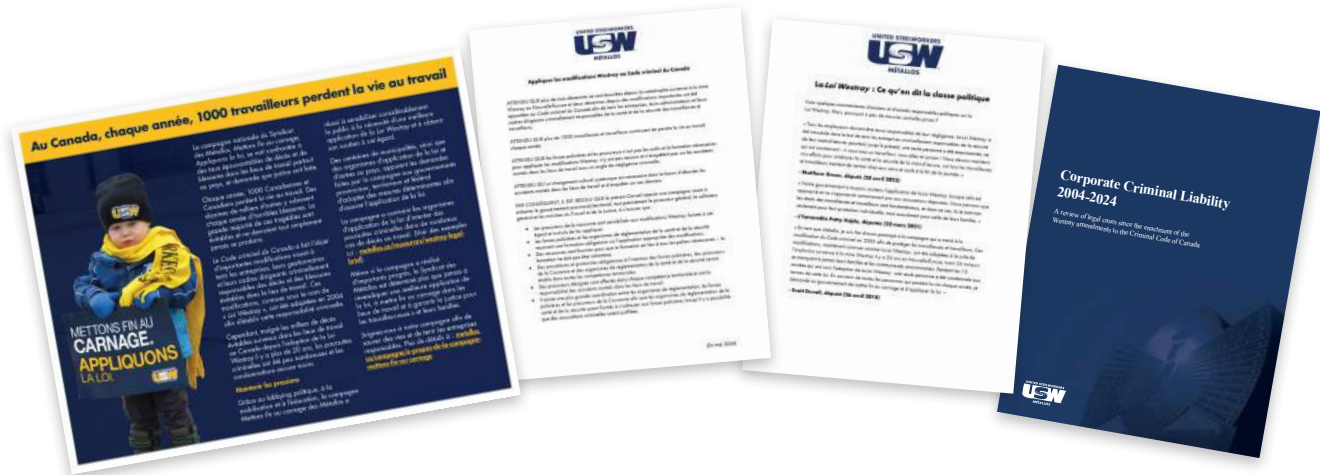
- **Si vous en avez le temps, faites jouer la vidéo**



[metallos.ca/nouveaux-medias](http://metallos.ca/nouveaux-medias)

- **Attendez la réaction**
  - Prenez note de la réaction du ou de la responsable politique.
- **Partagez un lien personnel avec cet enjeu**
  - Dites pourquoi vous êtes motivé.e à militer en faveur de cet enjeu, comment cela vous a touché.e personnellement ou a affecté une personne que vous connaissez.
- **Présentez la résolution**
- **Posez les bonnes questions**
  - Soutiendrez-vous la résolution visant l'application des modifications Westray au Code criminel du Canada ?
  - Appuierez-vous la proposition de dispenser une formation obligatoire sur l'application de la *Loi Westray* ?
  - Est-ce que vous nous aiderez à appliquer la loi afin que nous puissions mettre fin à la perte de milliers de vies et aux innombrables blessures que subissent les travailleur.euse.s dans le lieu de travail, et tragédies qui pourraient être évitées ?

- **Faites un suivi des réactions**
  - Prenez des notes sur ce que le ou la responsable politique convient de faire.
- **Laissez de la documentation**
  - Le dépliant *Mettons fin au carnage*
  - Un ensemble de citations – Ce que les responsables politiques ont dit
  - La résolution
  - Le document *Au-delà de Westray*



## Suivi

Faites le suivi de votre réunion. Remerciez le/la responsable de vous avoir rencontré, demandez-lui si il/elle a des questions ou si il/elle a accompli ce qu'il/elle avait convenu de faire. Restez en contact !